

BAREME des HONORAIRES

A COMPTER DU 1^{er} janvier 2021

LOCATION A USAGE D'HABITATION

HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION

A la charge du bailleur 30.00 €

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET DE REDACTION DE BAIL

A la charge du bailleur 7.5 % du loyer annuel €

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET DE REDACTION DE BAIL

A la charge du locataire 8€/m² habitable en zone non tondue – 10€/m² habitable en zone tendue – 12€/m² habitable en zone très tendue *

HONORAIRES DE REALISATION D'ETAT DES LIEUX – Toutes zones

3€/m² habitable à la charge du bailleur et 3€/m² habitable à la charge du locataire

HONORAIRES DE REDACTION D'ACTE SEULE.....300.00 €**

HONORAIRES DE CONSTITUTION DE DOSSIER ET REDACTION DE BAIL....500.00 €**

LOCATION A USAGE COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL

HONORAIRES DE LOCATION (avec rédaction d'acte)

A la charge du Preneur.....5.00 % du loyer de la 1^{er} période triennale
avec un minimum de 1 150 € TTC

HONORAIRES DE REDACTION BAIL COMMERCIAL

A la charge du Preneur 12.50 % du loyer annuel

HONORAIRES REVISION TRIENNALE

A la charge du Preneur 210.00 €

HONORAIRES RENOUVELLEMENT DE BAIL

A la charge du Preneur 10 % du loyer annuel

LOCATION GARAGE - PARKING

HONORAIRES LOCATION..... 220.00 €**

GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION..... 8% sur toutes les sommes encaissées

TRANSACTION

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR :7 % T.T.C. du prix de vente affiché

les prix s'entendent TTC - T.V.A. : taux en vigueur 20.00 %

* la quote-part honoraire du locataire ne pourra jamais excéder la quote-part honoraire du bailleur

** par moitié = 1/2 locataire et 1/2 propriétaire